

Document d'objectifs

FR7300946 Tourbières du Margnès

Tome 2 : Objectifs et actions

Automne 2023



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

DOCUMENT D'OBJECTIFS
de la Zone Spéciale de Conservation
« Tourbières du Margnès »
Site FR7300946

DOCUMENT DE SYNTHESE

TOME 2 : OBJECTIFS ET ACTIONS

Rédaction :

Parc naturel régional du Haut-Languedoc (Cyrielle Almodovar, Victor Meneghin et Yvan Travaillard)

Crédits photographiques (couverture) :

Linaigrette ~ *Eriophorum sp.* : J. Casquet

Référence à utiliser :

Synthèse du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Tourbières du Margnès » - FR7300946, Tome 2 : Objectifs et actions. 45 p.

TABLE DES MATIERES

I. HIERARCHISATION DES ESPECES ET DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	2
II. DEFINITION DES OBJECTIFS ET ACTIONS.....	4
III. LES FICHES ACTIONS.....	8
FICHE ACTION ZH01 – GESTION EXTENSIVE DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES HUMIDES	10
FICHE ACTION ZH02 – RESTAURATION DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES ET DES PRAIRIES HUMIDES ET DE LEURS FONCTIONNALITES.....	12
FICHE ACTION ZH03 – ENTRETIEN ET/OU RESTAURATION DES BERGES DE COURS D'EAU, DES RIPISYLVES ET DES MEGAPHORBIAIES.....	14
FICHE ACTION OUV01 – GESTION EXTENSIVE DES PELOUSES ET DES LANDES	16
FICHE ACTION OUV02 – GESTION EXTENSIVE DES PRAIRIES DE FAUCHE.....	18
FICHE ACTION OUV03 – RESTAURATION DES PELOUSES, DES LANDES ET DES PRAIRIES DE FAUCHE	19
FICHE ACTION FOR01 – MAINTIEN ET GESTION DES HABITATS FORESTIERS	22
FICHE ACTION FOR02 – RESTAURATION DES HABITATS FORESTIERS.....	24
FICHE ACTION AGR01 – LUTTER CONTRE LA DEPRISE AGRICOLE ET L'ABANDON DES PRATIQUES PASTORALES DU SITE	26
FICHE ACTION ESP01 – MAINTIEN D'ARBRES SENESCENTS A FORT INTERET ECOLOGIQUE ET CREATION D'UNE TRAME DE VIEUX BOIS	28
FICHE ACTION ESP02 – CONSERVATION ET RESTAURATION DES HABITATS D'ESPECES EN LIEN AVEC LE BATI	30
FICHE ACTION ESP03 – CONSERVATION ET RESTAURATION DES CORRIDORS ECOLOGIQUES.....	32
FICHE ACTION AC01 – AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LES HABITATS D'ESPECES.....	34
FICHE ACTION AC02 – AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LEURS FONCTIONNALITES.....	36
FICHE ACTION AC03 – AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES USAGES DU SITE	38
FICHE ACTION SEN01 – SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DU SITE	39
FICHE ACTION SEN02 – SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DU SITE.....	41
FICHE ACTION ANIM – ANIMER LE DOCUMENT D'OBJECTIFS.....	43

Le présent document a pour but de définir les enjeux du DOCOB et les actions qui en découlent. Ces enjeux sont définis après avoir hiérarchisé les habitats et les espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le diagnostic écologique du site. C'est cette hiérarchisation, mise en parallèle avec le diagnostic socio-économique du site et les menaces identifiées dans le tome 1 qui ont permis de définir les grands enjeux du site (objectifs de développement durable), les objectifs opérationnels et les actions de gestion. Les actions sont ensuite priorisées pour répondre aux enjeux prioritaires, forts et secondaires du site.

Pour rappel, les principales menaces avérées ou potentielles identifiées dans le tome 1 sont :

- Perturbation du fonctionnement hydrologique et assèchement des milieux humides ;
- Fermeture des milieux liée à l'abandon des pratiques agropastorales ;
- Piétinement / surpâturage ;
- Disparition des milieux bocagers ;
- Utilisation massive d'intrants (produits phytosanitaires, engrais) ;
- Gestion sylvicole inadaptée ;
- Changement climatique.

I. HIERARCHISATION DES ESPECES ET DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Dans le précédent Document d'Objectifs, les enjeux majeurs du site ont été définis à dire d'experts. Dans le présent document, les habitats ont été hiérarchisés dans un premier temps selon la méthodologie Natura 2000 – CSRPN (Kluszczewski & Rufay, 2008). Pour les espèces, les enjeux ont été hiérarchisés en se basant sur le tableau de hiérarchisation régionale Occitanie de 2019. Les résultats ont ensuite été présentés en groupe de travail (Annexes 1, 2 et 9), discutés et modifiés à partir des connaissances locales identifiées dans le diagnostic socio-économique (Annexes 5 et 6) ainsi qu'avec les connaissances et les dires d'experts des acteurs locaux.

Les hiérarchisations des espèces et des habitats d'intérêt communautaire sont présentées ci-dessous :

Tableau 1 : Hiérarchisation finale des habitats d'intérêt communautaire du site

CODE HABITAT	HABITAT	ENJEUX
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae)	TRES FORT
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	TRES FORT
7110	Buttes des tourbières hautes*	TRES FORT
7140	Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau	TRES FORT
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	TRES FORT
3260	Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion	FORT
6230	Formations herbeuses à Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) *	FORT

6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	FORT
6510	Prairies de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	FORT
4030	Landes sèches européennes	MODERE
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	MODERE
9120	Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx et parfois d'If	MODERE
8230	Végétation des dalles rocheuses siliceuses	FAIBLE
91EO	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun*	FAIBLE

Les enjeux qui ressortent concernant les habitats d'intérêt communautaire sont essentiellement liés aux habitats humides. Il s'agit de l'enjeu le plus fort de conservation sur ce site et notamment pour les habitats 7110 - Buttes de tourbières hautes et 7150 – Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion, habitats rares présents de manière très sporadique sur le site. Les prairies de fauche de basse altitude constituent également un enjeu fort et montrent l'importance de l'activité agricole dans la conservation des habitats d'intérêt communautaire du site.

Tableau 2 : Hiérarchisation finale des espèces d'intérêt communautaire du site

CODE ESPECE	ESPECE	ENJEUX
CHIROPTERES		
1308	Barbastelle d'Europe	FORT
1323	Murin de Bechstein	FORT
1303	Petit rhinolophe	MODERE
1304	Grand rhinolophe	MODERE
1321	Murin à oreilles échanquées	MODERE
1324	Grand Murin	MODERE
1310	Minioptère de Schreibers	FAIBLE
MAMMIFERE		
1355	Loutre d'Europe	FAIBLE
INSECTES		
1065	Damier de la Succise	FORT
1087	Rosalie des Alpes	FORT
1088	Grand Capricorne	FAIBLE
1083	Lucane Cerf-volant	FAIBLE
CRUSTACE		
1092	Écrevisse à pattes blanches	MODERE
POISSON		
1096	Lamproie de Planer	TRES FORT

L'enjeu le plus fort concernant les espèces d'intérêt communautaire après la hiérarchisation concerne la Lamproie de Planer. Néanmoins, cette espèce qui avait été inscrite sur le FSD lors du classement du site a été initialement notée en tant que « présence potentielle » du fait des habitats présents, correspondant à ses exigences écologiques. En 2021, une étude visant à rechercher pour la première fois l'espèce ne l'a malheureusement pas mise en évidence. Il s'avère que nous ne pouvons

exclure la possibilité de la retrouver sur le site lors d'une prochaine étude ; dans ce cas, il s'agirait alors de l'enjeu le plus fort.

Tant que la présence de la Lamproie de Planer n'est pas mise en évidence, les espèces présentant les enjeux de conservation les plus forts sont le Damier de la Succise et la Rosalie des Alpes (cette dernière restant à rechercher, car jamais inventoriée depuis la création du site Natura 2000) mais également 2 espèces de chiroptères forestiers que sont la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein.

Pour rappel, l'ensemble de ces hiérarchisations et de ces résultats a été discuté et validé en groupe de travail (Annexes 7, 8 et 9), puis a bénéficié d'une validation finale lors du COPIL de l'année 2022.

En résumé, les enjeux prioritaires du site sont :

- ✓ **Les habitats humides (avec une attention particulière pour les tourbières hautes actives – habitat 7110) ;**
- ✓ **Les milieux agro-pastoraux ;**
- ✓ **Le Damier de la Succise ;**
- ✓ **Les chauves-souris forestières ;**
- ✓ **La Rosalie des Alpes (si présence avérée) ;**
- ✓ **La Lamproie de Planer (si présence avérée).**

II. DEFINITION DES OBJECTIFS ET ACTIONS

Dans ce chapitre, il s'agit tout d'abord d'identifier et de fixer des objectifs de développement durable par rapport aux enjeux prioritaires préalablement identifiés et répondre aux menaces qui pèsent sur ces enjeux (menaces citées précédemment en introduction). Pour le site des Tourbières du Margnès, 5 objectifs de développement durable ont été identifiés :

- ✓ **Objectif de développement durable n°1 : Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire ;**
- ✓ **Objectif de développement durable n°2 : Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire ;**
- ✓ **Objectif de développement durable n°3 : Amélioration des connaissances du site ;**
- ✓ **Objectif de développement durable n°4 : Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site ;**
- ✓ **Objectif de développement durable n°5 : Animation du document d'objectifs.**

Afin de mettre en œuvre une stratégie d'action, des objectifs opérationnels sont définis et déclinés en actions qui sont elles-mêmes priorisées. La réalisation de ces actions et donc des objectifs opérationnels contribuent progressivement à l'atteinte des objectifs de développement durable correspondants. Les actions identifiées se basent sur les actions identifiées lors de l'écriture du

premier DOCOB. Néanmoins, elles ont été simplifiées et regroupées afin d'avoir des fiches action plus souples et inclusives.

Les objectifs opérationnels identifiés sont les suivants :

- ✓ **Objectif opérationnel 1.1** : Maintenir et restaurer les habitats humides d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités ;
- ✓ **Objectif opérationnel 1.2** : Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire ;
- ✓ **Objectif opérationnel 1.3** : Maintenir et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire ;
- ✓ **Objectif opérationnel 1.4** : Favoriser, maintenir et encourager les pratiques agropastorales ;
- ✓ **Objectif opérationnel 2** : Conserver ou restaurer les espèces d'intérêt communautaire, leurs habitats et les éléments paysagers dont ils dépendent ;
- ✓ **Objectif opérationnel 3.1** : Améliorer les connaissances sur les habitats et des espèces d'intérêt communautaire et de leur fonctionnalité ;
- ✓ **Objectif opérationnel 3.2** : Améliorer les connaissances sur les usages du site ;
- ✓ **Objectif opérationnel 4** : Sensibiliser aux enjeux du site N2000 ;
- ✓ **Objectif opérationnel 5** : Animer le DOCOB.

A noter que les fiches-actions ont été priorisées selon les enjeux qui fondent le site même des Tourbières du Margnès, soit : le maintien et la restauration des habitats humides et des habitats ouverts (classés comme « priorité 1 »). En effet, les tourbières (et les milieux aquatiques associés) font partie des habitats les plus sensibles face à toutes sortes de menaces (changement climatique, perturbation du fonctionnement hydrologique et assèchement des milieux humides, etc.), et leur grand nombre au sein du site rend leur conservation prioritaire afin de garder ce patrimoine naturel local et régional riche. Les fiches actions qui concernent les habitats ouverts sont également priorisées. Outre les pratiques agropastorales qui sont déjà mises en place par plusieurs agriculteurs et donc l'importance de les maintenir socio-économiquement, ces dernières jouent un rôle essentiel dans la conservation des milieux ouverts, tout en étant étroitement liées à la bonne conservation et au bon fonctionnement des milieux humides. Les actions en faveur des habitats forestiers sont visées par une maturation des peuplements, une conservation des espèces d'intérêt communautaire qui en font partie (chiroptères, insectes saproxylophages) ainsi qu'une amélioration des conditions d'écoulement des eaux du bassin versant. Elles restent donc prioritaires localement, mais sont secondaires à l'échelle régionale du fait de la présence de ces habitats dans des états plus typiques régionalement, d'où une priorité classée 2. Enfin, l'action AC03 qui vise à « Améliorer les connaissances sur les usages du site » est priorisée au 3^{ème} niveau car la diversité des usages reste faible sur le site et qu'elle sera réalisée parallèlement à d'autres actions. L'ensemble de la priorisation de ces fiches-actions a été discuté et validé lors des diverses réunions de COPIL et des groupes de travail (Annexes 7, 8 et 9).

Les objectifs opérationnels identifiés et les actions qui en découlent sont présentés dans le tableau ci-après, selon les objectifs de développement durable.

OBJECTIFS OPERATIONNELS	Actions correspondantes	FICHE ACTION	Priorité de l'action
Objectif de Développement Durable 1 : Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire			
Objectif opérationnel 1.1 : Maintenir et restaurer les habitats humides d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	Gestion extensive des tourbières et des prairies humides d'intérêt communautaire	ZH01	1
	Restauration des tourbières et des prairies humides d'intérêt communautaire et de leurs fonctionnalités	ZH02	1
	Entretien et/ou restauration des berges de cours d'eau, des ripisylves et des mégaphorbiaies	ZH03	1
Objectif opérationnel 1.2 : Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire	Gestion extensive des pelouses et des landes d'intérêt communautaire	OUV01	1
	Gestion extensive des prairies de fauche d'intérêt communautaire	OUV02	1
	Restauration des pelouses, des landes et des prairies de fauche d'intérêt communautaire	OUV03	1
Objectif opérationnel 1.3 : Maintenir et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire	Maintien et gestion adaptée aux habitats forestiers d'intérêt communautaire	FOR01	2
	Restauration des habitats forestiers d'intérêt communautaire	FOR02	2
Objectif opérationnel 1.4 : Favoriser, maintenir et encourager les pratiques agropastorales	Lutte contre la déprise agricole et l'abandon des pratiques pastorales du site	AGR01	1
Objectif de Développement Durable 2 : Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire			
Objectif opérationnel 2 : Conserver ou restaurer les espèces d'intérêt communautaire, leurs habitats et les éléments paysagers dont ils dépendent	Maintien d'arbres sénescents à fort intérêt écologique et création d'une trame de vieux bois	ESP01	2
	Conservation et restauration des habitats d'espèces en lien avec le bâti	ESP02	2
	Conservation et restauration des corridors écologiques	ESP03	1
Objectif de Développement Durable 3 : Amélioration des connaissances du site			
Objectif opérationnel 3.1 : Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire, les habitats d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces	AC01	1
	Amélioration des connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire et de leurs fonctionnalités	AC02	1
Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer les connaissances sur les usages du site	Amélioration des connaissances sur les usages du site	AC03	3
Objectif de Développement Durable 4 : Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site			
Objectif opérationnel 4 : Sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000	Sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux du site	SEN01	1
	Sensibilisation du grand public aux enjeux du site	SEN02	1
Objectif de Développement Durable 5 : Animation du document d'objectifs			
Objectif opérationnel 5 : Animer le DOCOB	Animation du DOCOB	ANIM	1

III. LES FICHES ACTIONS

Les fiches détaillent chaque action et mesure que le Document d'Objectifs propose de réaliser dans un but de maintien ou d'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire du site. Chaque action est détaillée sous la forme d'une « fiche action ». Selon les cas, les fiches actions font référence à des mesures contractuelles. De plus, un calendrier de réalisation de chacune des fiches actions est consultable en Annexe 3.

Ci-dessous, le détail d'une fiche action « type » :

Code et nom du site Natura 2000	TITRE DE L'ACTION Objectif de Développement Durable correspondant	Code de l'action		
		PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3
HABITATS CONCERNES	Nom et code des habitats d'intérêt communautaire concernés par l'action			
ESPECES CONCERNEES	Nom et code des espèces d'intérêt communautaire concernées par l'action			
OBJECTIF OPERATIONNEL	Intitulé de l'objectif opérationnel correspondant			
JUSTIFICATION DE L'ACTION				
Justification(s) de l'action prenant en compte les enjeux écologiques et les activités humaines				
PRELABLE				
Prérequis pour la bonne réalisation des modalités de l'action				
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION				
Détails de chaque mesures pouvant être mises en place dans le cadre de l'action				

Code et nom du site Natura 2000	TITRE DE L'ACTION Objectif de Développement Durable correspondant	Code de l'action		
		PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3
RECOMMANDATIONS GENERALES				
Recommandations et précisions données dans le cadre des points de contrôles. C'est-à-dire la nature des points qui feront l'objet de contrôle de la part de l'instructeur et sur lesquels la vigilance est de mise.				
Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage à employer en fonction des divers outils contractuels liés à l'action			
Partenaires concernés	Partenaires et acteurs potentiels concernés par les divers outils contractuels liés à l'action			
Animation	Forme que peut prendre l'animation selon l'action, la mesure et le contrat mis en place avec l'acteur concerné			
Type d'aide	Exonération et/ou contractuelle et/ou non contractuelle			
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs permettant de mesurer l'effet des mesures sur les habitats et/ou les espèces concernés			
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES				
Opérations				
Actions contractuelles de gestion des sites Natura 2000 éligibles ou non à un financement départemental, régional, national et/ou européen				
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB				
Code action	Nom de l'action			
Code action de l'ancien DOCOB	Ancien descriptif de l'action			

FICHE ACTION ZH01 – Gestion extensive des tourbières et des prairies humides d'intérêt communautaire

« Tourbières du Margnès » ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES HUMIDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ACTION ZH01
	ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae) (6410), Buttes des tourbières hautes (7110), Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succisse (1065), Écrevisse à pattes blanches (1092), Lamproie de Planer (1096)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats humides d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les milieux humides et notamment les tourbières représentent l'enjeu majeur du site Natura 2000 tant pour leur fonction hydrologique et biogéochimique que pour la préservation des espèces de faune et de flore qu'elles abritent. Sur le site, ces milieux sont menacés principalement par la colonisation par les ligneux due à un allègement voire un abandon du pâturage mais également par le piétinement (notamment pour l'habitat 7110) ou l'assèchement de ces milieux (naturellement via le changement climatique et/ou artificiellement suite à une perturbation de son fonctionnement hydrologique).		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic pastoral préalable avec élaboration d'une notice de gestion faisant apparaître les préconisations de gestion adaptée au cas par cas.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Maintien ou mise en place d'un pâturage extensif sur les tourbières (comprenant le maintien d'un chargement pastoral extensif, selon les recommandations définies dans la notice de gestion élaborée préalablement) avec cahier d'enregistrement des pratiques		
Adaptation des dates de pâturage en fonction des recommandations établies dans la notice de gestion		
Mise en place d'équipements pastoraux favorisant le pâturage extensif ou mettant en défens les zones qui lui sont sensibles (si stations sensibles identifiées et/ou en fonction des préconisations de gestion)		
Limitation voire proscription de l'utilisation d'intrants (engrais, produits phytosanitaires) sur la zone humide et son bassin versant		
Broyage des refus de pâturage afin de limiter le développement de ces espèces délaissées (genêt d'Angleterre, callune, joncs, petits ligneux)		
Élimination manuelle des jeunes ligneux, dans le respect des préconisations établies dans la notice de gestion élaborée préalablement, avec export systématique des matières		
Proscription de travaux pouvant perturber le système (ou fonctionnement) hydrologique : drainage, reboisement, écobuage, travaux lourds sur la zone humide (si engins et véhicules lourds), etc. Au niveau du bassin versant, les problématiques peuvent être également les mêmes avec perturbation de l'alimentation en eau de la zone humide		
Études avant, pendant et/ou après intervention pour mesurer les impacts sur l'état de conservation des habitats		
Suivi régulier de l'état de conservation des habitats concernés		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

« Tourbières du Margnès » ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES HUMIDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION ZH01
		PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à diminuer les impacts négatifs potentiels des interventions sur les espèces et habitats à enjeux dans le cas où aucune notice de gestion n'ait été établie préalablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou agricole préalable - Limitation du chargement pour éviter tout piétinement excessif de la parcelle et pour préserver la flore - Réalisation des travaux de gestion et/ou d'entretien pendant la période du 01 septembre au 31 octobre (car les sols de zones humides sont non portants, d'autant plus s'il y a de la tourbe ; le secteur étant en première catégorie piscicole, les travaux sur cours d'eau sont interdits entre le 01 novembre et le 31 mars pour la frai/reproduction des truites, en ajoutant à cela l'évitement du dérangement de l'avifaune en périodes printanière et estivale), sous réserve qu'il n'y ait pas d'événement pluvieux important qui réhumidifierait les sols 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs	
Partenaires concernés	SMBA, CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, OFB, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, Agence de l'Eau, FDPPMA81, FDC81, structures agricoles et forestières, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'exploitants informés, nombre d'exploitants contractualisés, nombre de parcelles engagées, nombre de plans de gestion élaborés sur les différentes zones humides	
	Qualitatifs : Surface de parcelles engagées, surface d'habitats maintenue ou améliorée, suivi des dates de pâturage, suivi de l'utilisation des intrants	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Mesures agroenvironnementales		
Contrat Natura 2000 N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N14R - gestion des ouvrages de petite hydraulique		
Contrat Natura 2000 N20P et R - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable		
Contrat Natura 2000 N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles		
Contrat Natura 2000 N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts		
Contrat Natura 2000 N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
TOUR11	Préservation des zones humides tourbeuses	
TOUR13	Accompagnement des travaux pouvant perturber les conditions d'écoulement des eaux	
TOUR21	Aménagement des accès et des zones de surfréquentation par le bétail dans les zones tourbeuses	
TOUR22	Aménagement des points d'affouragement hors zones tourbeuses	
TOUR34	Arrachage de jeunes ligneux	
TOUR41	Entretien par pâturage semi-extensif saisonnier	
TOUR42	Entretien par pâturage extensif annuel	
TOUR43	Broyage de refus de pâturage	
TOUR46	Création ou réfection de parcs clôturés	
TOUR48	Equiperment de parcs temporaires sur zones humides	
TOUR49	Conservation des habitats à trèfles d'eau, carex rostrata et rynchospore	

FICHE ACTION ZH02 – Restauration des tourbières et des prairies humides d'intérêt communautaire et de leurs fonctionnalités

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES HUMIDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LEURS FONCTIONNALITES ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION ZH02
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae) (6410), Buttes des tourbières hautes (7110), Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats humides d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les milieux humides et notamment les tourbières représentent l'enjeu majeur du site Natura 2000 tant pour leur fonction hydrologique et biogéochimique que pour la préservation des espèces de faune et de flore qu'elles abritent. Sur le site, certains de ces milieux sont dégradés. Cela est dû à plusieurs facteurs : la fermeture du milieu via la colonisation par les ligneux, l'assèchement dû à la perturbation (naturelle ou artificielle) du système hydrologique, le piétinement ou l'eutrophisation. L'importance de ces habitats nécessite donc des actions de restauration pour tendre à retrouver un meilleur état de conservation. En outre, la restauration du fonctionnement hydrologique des zones humides (notamment les tourbières car en limite de leur aire géographique de répartition) devrait bénéficier à une résilience face au changement climatique (la hausse des températures en plus de la modification du régime des précipitations sont des menaces importantes pour ces milieux et les HIC et EIC qu'ils abritent)		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic écologique, hydrologique et pastoral de la zone humide (et son environnement proche / bassin d'alimentation) préalable afin de déterminer l'état initial et les causes de dégradation. Ce diagnostic conduira à l'élaboration d'un programme d'intervention visant à restaurer l'habitat et son fonctionnement hydrologique.		
DESCRIPTION DES MODALITES POSSIBLES DE L'ACTION		
Restauration du fonctionnement hydrologique naturel du milieu (neutralisation de fossés et de drains pour freiner les écoulements et créer des conditions de micro-mares favorisant les habitats de tourbières hygrophiles par exemple).		
Broyage et/ou étrépage (des touradons de molinie) afin de favoriser le développement des groupements pionniers des tourbières		
Élimination des ligneux, (désouchage des jeunes ligneux et dévitalisation des vieux sujets par cerclage/annelage). Le broyage ou la coupe des ligneux n'est pas recommandé, n'étant que peu efficace (reprise de souche).		
Limitation voire proscription de l'utilisation d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.) sur la zone humide et son bassin versant		
Mise en défens, aménagements pastoraux et/ou mise en place d'exclos des zones sensibles en cas de zones surpiétinées		
Suivi des travaux par un écologue expert		
Mise en place d'un suivi de l'état de conservation des habitats et du fonctionnement de la tourbière afin d'évaluer les effets des moyens de restauration appliqués à court, moyen et long termes		
Après restauration, prévoir une gestion extensive des milieux (cf. fiche action ZH01)		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES TOURBIERES ET DES PRAIRIES HUMIDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LEURS FONCTIONNALITES ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION ZH02 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
Ces recommandations visent à diminuer les impacts négatifs potentiels des interventions sur les espèces et habitats à enjeux dans le cas où aucune notice de gestion n'ait été établie préalablement :		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou agricole préalable - Limitation du chargement pour éviter tout piétinement excessif de la parcelle et pour préserver la flore - Réalisation des travaux de gestion et/ou d'entretien pendant la période du 01 septembre au 31 octobre (car les sols de zones humides sont non portants, d'autant plus s'il y a de la tourbe ; le secteur étant en première catégorie piscicole, les travaux sur cours d'eau sont interdits entre le 01 novembre et le 31 mars pour la frai/reproduction des truites, en ajoutant à cela l'évitement du dérangement de l'avifaune en périodes printanière et estivale), sous réserve qu'il n'y ait pas d'événement pluvieux important qui réhumidifierait les sols 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs	
Partenaires concernés	SMBA, CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, OFB, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, Agence de l'Eau, FDPPMA81, FDC81, structures agricoles et forestières, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de parcelles engagées, nombre de zones humides dont l'état de conservation a été amélioré/restauré	
	Qualitatif : Surface de zones humides dont l'état de conservation a été amélioré/restauré	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage		
Contrat Natura 2000 N03Pi – Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N07P –Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles		
Contrat Natura 2000 N23Pi – Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site		
Contrat Natura 2000 N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats		
Contrat Natura 2000 F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production		
Contrat Natura 2000 F16 – Prise en charge du surcoût lié à la mise en oeuvre d'un débardage alternatif		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
TOUR23	Comblement de vieux fossés sur sagnes	
TOUR31	Restauration par pâturage	
TOUR32	Restauration par moyen mécanique de molinaie en touradons	
TOUR33	Restauration de molinaie avec ligneux denses	
TOUR34	Arrachage de jeunes ligneux	
TOUR35	Création d'accès aux parcs en cours de restauration	

FICHE ACTION ZH03 – Entretien et/ou restauration des berges de cours d’eau, des ripisylves et des mégaphorbiaies

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	ENTRETIEN ET/OU RESTAURATION DES BERGES DE COURS D'EAU, DES RIPISYLVES ET DES MEGAPHORBIAIES ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION ZH03
	PRIORITE 1	
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (3110), Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des <i>littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-nanojunceteae</i> (3130), Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i> (3260), Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à Alpin (6430), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0)	
ESPECES CONCERNES	Grand Murin (1324), Minoptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats humides d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les ripisylves et mégaphorbiaies sont ponctuellement présents le long des cours d'eau serpentant dans les milieux ouverts. Ils sont la végétation de transition entre le milieu ouvert et le milieu forestier des bords de cours d'eau qui tendent vers un peuplement naturel. Afin de maintenir ces milieux, il est nécessaire selon les cas d'éviter des coupes ou du pâturage trop fréquent, ou de ralentir la fermeture grâce à des coupes sélectives. Pour les forêts alluviales, il s'agit surtout de maintenir la végétation en place et d'éviter les modifications du régime hydrologique. En effet, les modifications du régime hydrologique peuvent également dégrader l'habitat 91E0		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic préalable débouchant sur des préconisations adaptées.		
DESCRIPTION DES MODALITES POSSIBLES DE L'ACTION		
Maintenir les végétations présentes (pas de coupes à blanc, renouvellement des arbres)		
Veiller à favoriser la régénération naturelle des milieux		
Éviter les plantations d'essences non caractéristiques de ces milieux		
Éviter les modifications du régime hydrologique (au niveau de l'habitat mais également en amont) : proscrire le drainage, captage, pompage...		
Mise en défens des berges dans le cadre de leur restauration		
Maintenir un ensoleillement suffisant et éviter la fermeture du milieu par des coupes sélectives de ligneux		
Gérer la charge pastorale via une gestion extensive des milieux voire une gestion passive		
Éviter les fauches trop fréquentes		
Proscrire la mise en culture, le remblaiement et le gyrobroyage		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	ENTRETIEN ET/OU RESTAURATION DES BERGES DE COURS D'EAU, DES RIPISYLVES ET DES MEGAPHORBIAIES ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire		ACTION ZH03
			PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES			
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs		
Partenaires concernés	SMBA, CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, OFB, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, Agence de l'Eau, FDPPMA81, FDC81, structures agricoles et forestières, etc.		
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.		
Type d'aide	Contractuelle / Exonération		
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'habitats maintenus ou améliorés, nombre de linéaire maintenus ou améliorés, longueur de linéaire maintenus ou améliorés, nombre d'exploitants contractualisés, nombre de plans de gestion élaborés sur les différentes zones humides		
	Qualitatif : Surface d'habitats et/ou de linéaires maintenus ou améliorés		
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES			
Opérations			
Contrat Natura 2000 N01Pi – Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage			
Contrat Natura 2000 N03Pi – Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique			
Contrat Natura 2000 N27Pi – Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats			
Contrat Natura 2000 F16 – Prise en charge du surcoût lié à la mise en oeuvre d'un débardage alternatif			
Mesures agroenvironnementales			
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)			
Animation du site			
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB			
Code action	Nom de l'action		
EAU 11	Aménagement ou réfection de passages sur ruisseau ou fossé		
EAU 12	Ouvrage de régulation des débits de béals		
EAU 13	Dispositif d'abreuvoir en eau courante: pompe buvette		
EAU 21	Restauration de ripisylve spontanée		
EAU 22	Amélioration des plantations existantes		
EAU 31	Accompagnement de travaux d'entretien des ripisylves		
EAU 32	Protection des berges bordées de près		

FICHE ACTION OUV01 – Gestion extensive des pelouses et des landes d'intérêt communautaire

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES PELOUSES ET DES LANDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ACTION OUV01
	ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les pelouses et landes sont le support d'une biodiversité remarquable sur le plan floristique ou faunistique. Etroitement liés à la gestion pastorale, ces habitats sont aujourd'hui menacés par la fermeture des milieux liée à l'abandon des activités pastorales notamment (colonisation par les ligneux), ou au contraire par des pratiques pastorales inadaptées et trop intensives (surpâturage, augmentation de la fertilisation).		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic pastoral préalable avec élaboration d'une notice de gestion faisant apparaître les préconisations de gestion adaptée au cas par cas.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Débroussaillage léger (gyrobroyage, fauche ou brulage dirigé) pour éliminer les ligneux présents (avec exportation)		
Mise en place ou maintien d'un pâturage extensif (respect des chargements minimum et maximum définis dans la notice de gestion)		
Adaptation des dates de pâturage et de fauche (respect des préconisations identifiées dans la notice de gestion)		
Mise en place d'équipements pastoraux (clôtures hors filets, dispositifs de stockage d'eau et d'équipements pour l'abreuvement des troupeaux, etc.) favorisant le pâturage ou mettant en défens les zones qui lui sont sensibles (si stations sensibles identifiées et/ou en fonction des préconisations de gestion)		
Limitation voire proscription des intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.)		
Proscription du travail du sol et de la mise en culture		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention pour mesurer les impacts sur l'état de conservation des habitats		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES PELOUSES ET DES LANDES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION OUV01 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
Ces recommandations visent à diminuer les impacts négatifs potentiels des interventions sur les espèces et habitats à enjeux dans le cas où aucune notice de gestion n'ait été établie préalablement :		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou agricole préalable - Fauche centrifuge avec exportation de la matière végétale - Respect de la période optimale de fertilisation pour la faune et la flore (après le premier août et avant le 1er avril, pour éviter le dérangement de la faune et la perturbation du cycle de la flore) - Pas de fauche nocturne, pas plus de deux fauches par an - Limitation du chargement pour éviter tout piétinement excessif de la parcelle et pour préserver la flore - Réalisation des travaux d'entretien pendant la période du 01 septembre au 15 mars (afin d'éviter l'impact durant la période de floraison au printemps et de fructification à l'été de la flore du site, notamment celle faisant partie des HIC cités ci-dessus ainsi que de la faune associée, en particulier l'entomofaune et l'avifaune) - Si des actions de fauche sont à prévoir, favoriser une fauche à partir du 15 juin et dans la mesure du possible, pour la préservation des prairies de fauches oligotrophes, après le 30 juin 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs	
Partenaires concernés	CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tam, FDC81, autres structures agricoles, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'exploitants informés, nombre d'exploitants contractualisés, nombre de parcelles engagées, nombre de plans de gestion élaborés sur les différents milieux ouverts	
	Qualitatifs : Surface de parcelles engagées, surface d'habitats maintenue ou améliorée, suivi des dates de pâturage, suivi de l'utilisation des intrants	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) avec le cahier d'enregistrement associé		
Contrat Natura 2000 N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts		
Contrat Natura 2000 N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
NARD 1	Pelouse à Nard du Puech Cornet	
LANDE 1	Landes à callune pâturées	

FICHE ACTION OUV02 – Gestion extensive des prairies de fauche d'intérêt communautaire

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES PRAIRIES DE FAUCHE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION OUV02
		PRIORITE 1
HABITAT CONCERNE	Prairies de fauche de basse altitude (6510)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324) , Minioptère de Schreibers (1310) , Murin à oreilles échancrées (1321) , Murin de Bechstein (1323) , Barbastelle d'Europe (1308) , Grand rhinolophe (1304) , Petit rhinolophe (1303) , Damier de la Succise (1065)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Le maintien de cet habitat repose sur le maintien de l'équilibre entre l'export par la fauche et la fertilisation raisonnée. On observe aujourd'hui sur le site une fertilisation souvent trop élevée et une fauche précoce. Retrouver l'équilibre entre ces deux pratiques permettra de maintenir l'état de conservation de cet habitat.		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic pastoral préalable avec élaboration d'une notice de gestion faisant apparaître les préconisations de gestion adaptée au cas par cas.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Limitation voire proscription des intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.)		
Débroussaillage léger préalable si nécessaire (gyrobroyage, fauche) pour éliminer les ligneux présents (avec exportation)		
Pas de retournement - si un sursemis s'avère nécessaire (dégradation suite à la sécheresse par exemple), privilégier l'utilisation de semences locales et se limiter à un travail du sol superficiel		
Pour la fauche, préconiser un seul passage et encourager à une fauche exportation tardive		
Adaptation des modalités de pâturage extensif (respect des chargements minimum et maximum définis dans la notice de gestion) si prairie pâturée.		
Attention: une gestion majoritairement par le pâturage pourrait conduire à la perte des espèces liées à la fauche et donc mener à une évolution vers une prairie de pâture.		
Mise en place d'équipements pastoraux favorisant le pâturage extensif ou mettant en défens les zones qui lui sont sensibles (si stations sensibles identifiées et/ou en fonction des préconisations de gestion)		
Hors contractualisation MAEC, mise en place et renseignement d'un carnet d'enregistrement des pratiques le cas échéant (date de fauche, fertilisation, dates de pâturage, chargement, etc.)		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention pour mesurer les impacts sur l'état de conservation des habitats		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	GESTION EXTENSIVE DES PRAIRIES DE FAUCHE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION OUV02 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à diminuer les impacts négatifs potentiels des interventions sur les espèces et habitats à enjeux dans le cas où aucune notice de gestion n'ait été établie préalablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou agricole préalable - Fauche centrifuge avec exportation de la matière végétale - Respect de la période optimale de fertilisation pour la faune et la flore (après le premier août et avant le 1er avril, pour éviter le dérangement de la faune et la perturbation du cycle de la flore) - Pas de fauche nocturne, pas plus de deux fauches par an - Limitation du chargement pour éviter tout piétinement excessif de la parcelle et pour préserver la flore - Réalisation des travaux d'entretien pendant la période du 01 septembre au 15 mars (afin d'éviter l'impact durant la période de floraison au printemps et de fructification à l'été de la flore du site, notamment celle faisant partie du HIC cité ci-dessus ainsi que de la faune associée, en particulier l'entomofaune et l'avifaune) - Favoriser une fauche à partir du 15 juin et dans la mesure du possible, pour la préservation des prairies de fauche oligotrophes, après le 30 juin - Veiller à ne pas surpâturer car cela pourrait conduire à la perte des espèces liées à la fauche et donc mener à une évolution vers une prairie de pâture 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs	
Partenaires concernés	CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tam, FDC81, autres structures agricoles, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'exploitants informés, nombre d'exploitants contractualisés, nombre de parcelles engagées, nombre de plans de gestion élaborés sur les prairies de fauche	
	Qualitatifs : Surface de parcelles engagées, surface de prairies de fauche maintenue ou améliorée, suivi des dates de pâturage, suivi de l'utilisation des intrants	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Mesures agroenvironnementales		
Contrat Natura 2000 N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N04R - gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts		
Contrat Natura 2000 N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
PAST 1	Conservation des prairies pauvres	
PAST 2	Entretien des prairies	

FICHE ACTION OUV03 – Restauration des pelouses, des landes et des prairies de fauche d'intérêt communautaire

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES PELOUSES, DES LANDES ET DES PRAIRIES DE FAUCHE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION OUV03
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses à Nard riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230), Prairies de fauche de basse altitude (6510)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minoptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les milieux ouverts sont le support d'une biodiversité remarquable sur le plan floristique ou faunistique. Etroitement liés à la gestion pastorale, certains de ces habitats se sont refermés ou sont en cours de fermeture, notamment à la suite de l'abandon des pratiques de gestion. Intervenir pour rouvrir ses milieux permettrait ensuite de (re)mettre en place des pratiques de gestion extensives favorables à leur maintien.		
PREALABLE		
Réalisation d'une étude écologique des parcelles à rouvrir (intérêts, potentialités, etc.) avec établissement d'un programme d'intervention adapté et d'une notice de gestion pour l'entretien post-intervention.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Bûcheronnage, gyrobroyage et débroussaillage mécanique ou manuel avec export des matières		
Brûlage dirigé uniquement sur des secteurs où l'intervention mécanique ou manuelle est impossible. Attention notamment aux landes envahies par la fougère aigle, qui a tendance à être favorisée par les feux.		
Mise en place d'un pâturage intensif (mais maîtrisé) sur des parcelles ciblées et favorables à cette pratique. Attention à ce que le pâturage soit sur un temps limité et contrôlé régulièrement afin de ne pas trop impacter le milieu, notamment en apport de matière organique.		
Elimination des essences allochtones, voire autochtones (en cas d'apparition d'Espèces Exotiques Envahissantes)		
Mise en place d'équipements pastoraux favorisant le pâturage ou mettant en défens les zones qui lui sont sensibles (si stations sensibles identifiées et/ou en fonction des préconisations de gestion)		
Après intervention de réouverture, accompagner les travaux de restauration d'une gestion extensive adaptée au maintien du milieu ouvert (pâturage, fauche tardive, etc.). Se référer aux actions OUV01 et OUV02.		
Aménagement d'équipement pastoraux pour faciliter la mise en place d'une gestion pastorale		
Limitation voire proscription des intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.)		
Proscription du travail au sol		
Hors contractualisation MAEC, mise en place et renseignement d'un carnet d'enregistrement des pratiques le cas échéant (date de fauche, fertilisation, dates de pâturage, chargement, etc.)		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention pour mesurer les impacts sur l'état de conservation des habitats		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES PELOUSES, DES LANDES ET DES PRAIRIES DE FAUCHE D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION OUV03 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
Ces recommandations visent à diminuer les impacts négatifs potentiels des interventions sur les espèces et habitats à enjeux dans le cas où aucune notice de gestion n'ait été établie préalablement :		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou agricole préalable - Suivi des travaux par un écologue - Travaux à prévoir hors période de reproduction des espèces de flore et de faune (afin d'éviter l'impact durant la période de floraison au printemps et de fructification à l'été de la flore du site, notamment celle faisant partie des HIC cités ci-dessus ainsi que de la faune associée, en particulier l'entomofaune et l'avifaune) - Limitation du chargement pour éviter tout piétinement excessif de la parcelle et pour préserver la flore (lorsque la parcelle en question concerne des milieux en cours de fermeture) 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires publics et/ou privés et leurs ayants-droits, agriculteurs	
Partenaires concernés	CEN Occitanie, CA81, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, FDC81, autres structures agricoles, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en oeuvre des travaux et accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'exploitants informés, nombre d'exploitants contractualisés, nombre de parcelles engagées, nombre de plans de gestion élaborés sur les pelouses, les landes et/ou les prairies de fauche, nombre de pelouses, de landes et de prairies de fauche dont l'état de conservation a été amélioré/restauré	
	Qualitatifs : Surface de pelouses, de landes et de prairies de fauche dont l'état de conservation a été amélioré/restauré	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Mesures agroenvironnementales		
Contrat Natura 2000 N01Pi - chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage		
Contrat Natura 2000 N02Pi - restauration des milieux ouverts par brulage dirigé		
Contrat Natura 2000 N03Ri - gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N03Pi - équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique		
Contrat Natura 2000 N05R - chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
NARD 2	Etude expérimentale préalable à la restauration des Nardaies	
LANDE 2	Restauration des landes abandonnées	

FICHE ACTION FOR01 – Maintien et gestion adaptée des habitats forestiers d'intérêt communautaire

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	MAINTIEN ET GESTION ADAPTEE AUX HABITATS FORESTIERS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION FOR01
		PRIORITE 2
HABITATS CONCERNES	Hêtraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'if (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun* (91EO)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Rosalie des Alpes (1087), Grand Capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
<p>Permettre le maintien et la libre évolution de la structure complexe des habitats forestiers et la diversification des niches écologiques des milieux boisés optimisent les conditions d'accueil des espèces remarquables et augmente la biodiversité.</p> <p>Favoriser la régénération d'essences locales adaptées aux conditions pédoclimatiques, une hétérogénéité de traitements (futaie régulière, futaie irrégulière, mélange taillis-futaie), ainsi qu'une diversité d'essences (fruitiers, espèces pionnières) au sein des parcelles forestières tout comme le développement d'une strate arbustive et la lutte contre l'enrésinement permettront un bon maintien de cet habitat. Pour les forêts alluviales, éviter la modification du système hydrologique est aussi un des objectifs de l'action.</p> <p>Sont aussi concernées par cette action les opérations d'enlèvement des produits de coupe, du lieu de l'exploitation des bois jusqu'au lieu d'enlèvement des grumes par un camion (place de dépôt, bord de route forestière, etc.).</p>		
PREALABLE		
Encourager à la réalisation de diagnostics sylvicoles et de documents de gestion dans les forêts privées du site.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Maintenir la végétation présente : éviter les coupes à blanc et favoriser le renouvellement des arbres		
Favoriser la régénération naturelle et l'hétérogénéité des structures		
Favoriser un mode de gestion en futaie irrégulière		
Maintien d'une diversité d'essence autochtones (notamment des essences arbustives de sous-bois)		
Localisation et mise en protection des habitats en cours de régénération		
Eviter les plantations monospécifiques de résineux		
Lutter contre les espèces végétales et animales ralentissant ou empêchant la régénération naturelle (régulation des populations d'ongulés sauvages en axant la mise en œuvre des plans de chasse sur ces zones, crochetage des sous-bois envahissants, etc.)		
Encourager à la mise en place de Plan Simple de Gestion sur les forêts privées et de Documents d'Aménagements des forêts publiques, prenant en compte ces enjeux écologiques		
Pratiquer des méthodes de débardage alternatif : débardage par câble (câble-mât notamment car permet préserver les sols en limitant le passage des engins sur les sols les plus fragiles), débardage par traction animale (cheval...), ainsi que toute autre technique non classique, sur avis de l'animateur		
Eviter la modification du système hydrologique (pour les forêt alluviales)		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention de leur impact sur les enjeux du site		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	MAINTIEN ET GESTION ADAPTEE AUX HABITATS FORESTIERS D'INTERET COMMUNAUTAIRE		ACTION FOR01
	ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire		PRIORITE 2
RECOMMANDATIONS GENERALES			
Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable des interventions sur les espèces et habitats à enjeux :			
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou sylvicole préalable - Dans les peuplements où les essences sont adaptées à la station, ne pas pratiquer de coupes à blanc, favoriser la régénération naturelle et éviter d'exporter les rémanents après exploitation. - Conserver les semenciers des essences minoritaires durant la phase de régénération - Veiller à ne pas laisser les arbres abattus et les rémanents en travers des ruisseaux et des cours d'eau 			
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, naturalistes, etc.		
Partenaires concernés	ONF, CRPF, CNPF, OFB, CEN Occitanie, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tam, FDC81, autres structures forestières, etc.		
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants forestiers, réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, conseils et suivis des plan de gestion des parcelles forestières, suivi de la mise en oeuvre des travaux et accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.		
Type d'aide	Contractuelle / Exonération		
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de parcelles engagées, nombre d'habitats maintenus ou améliorés, nombre de Plans Simples de Gestion prenant en compte les enjeux écologiques et nombre de documents d'aménagements des forêts publiques prenant en compte les enjeux écologiques		
	Qualitatifs : Surface de parcelles engagées, surface d'habitats forestiers maintenue ou améliorée		
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES			
Opérations			
Contrat Natura 2000 F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive			
Contrat Natura 2000 F11 - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable			
Contrat Natura 2000 F03i - mise en œuvre de régénérations dirigées			
Contrat Natura 2000 F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production			
Contrat Natura 2000 F16 - prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif			
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)			
Animation du site			
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB			
Code action	Nom de l'action		
FO 2	Favoriser la gestion sylvicole sous hêtraie - chênaies		
FO 3	Reconversion de boisements résineux vers des boisements spontanés		

FICHE ACTION FOR02 – Restauration des habitats forestiers d'intérêt communautaire

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES HABITATS FORESTIERS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION FOR02
	PRIORITE 2	
HABITATS CONCERNES	Hêtraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun*(91E0)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Rosalie des Alpes (1087), Grand Capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Maintenir et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Sur le site, les habitats d'intérêt communautaire (HIC) forestiers se trouvent souvent en mosaïque avec des plantations de résineux ou des prairies de pâtures, causant un enrésinement naturel des HIC ou bien un pâturage qui impacte ou diminue les strates arbustives et herbacées. Ainsi, il est important de garder des peuplements forestiers aux essences locales, en essayant de limiter celles qui sont allochtones. Selon les cas, la pression de pâturage pourra se retrouver limitée afin de favoriser les HIC forestiers tels que la hêtraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120) et les forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0).		
PREALABLE		
Etudes écologique et/ou sylvicole avec établissement d'un programme d'intervention adapté et d'une notice de gestion pour l'entretien post-intervention.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Bûcheronnage, coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux		
Elimination des résineux colonisant naturellement les HIC		
Reconversion de boisements résineux avec régénération de feuillus acquise, vers des boisements spontanés (adaptés à la station)		
Favorisation de la régénération naturelle et l'hétérogénéité des structures		
Plantation d'essences autochtones et adaptées au changement climatique		
Localisation et mise en protection des habitats en cours de régénération		
Lutter contre les espèces végétales et animales ralentissant ou empêchant la régénération naturelle (régulation des populations d'ongulés sauvages en axant la mise en œuvre des plans de chasse sur ces zones, crochetage des sous-bois envahissants, etc.)		
Gérer la charge pastorale via une gestion extensive des milieux voire une gestion passive		
Encourager à la mise en place de Plan Simple de Gestion sur les forêts privées et de Documents d'Aménagements des forêts publiques, prenant en compte ces enjeux écologiques		
Pratiquer des méthodes de débardage alternatif : débardage par câble (câble-mât notamment car permet préserver les sols en limitant le passage des engins sur les sols les plus fragiles), débardage par traction animale (cheval...), ainsi que toute autre technique non classique, sur avis de l'animateur		
Rétablir ou améliorer des systèmes hydrologiques favorables aux forêts alluviales		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention de leur impact sur les enjeux du site		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	RESTAURATION DES HABITATS FORESTIERS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION FOR02
		PRIORITE 2
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable des interventions sur les espèces et habitats à enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou sylvicole préalable - Dans les peuplements où les essences sont adaptés (à l'exclusion des résineux par exemple), ne pas pratiquer de coupes à blanc et éviter de détruire les rémanents après exploitation sauf en cas d'échec de la régénération naturelle - Conserver les semenciers des essences minoritaires durant la phase de régénération - Veiller à ne pas laisser les arbres abattus et les rémanents en travers des ruisseaux et des cours d'eau 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, naturalistes, etc.	
Partenaires concernés	ONF, CRPF, CNPF, OFB, CEN Occitanie, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tam, FDC81, autres structures forestières, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants forestiers, réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, conseils et suivis des plan de gestion des parcelles forestières, suivi de la mise en oeuvre des travaux et accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de parcelles engagées, nombre d'habitats forestiers dont l'état de conservation a été amélioré/restauré, nombre de Plans Simples de Gestion prenant en compte les enjeux écologiques et nombre de documents d'aménagements des forêts publiques prenant en compte les enjeux écologiques	
	Qualitatifs : Surface de parcelles engagées, surface d'habitats forestiers dont l'état de conservation a été amélioré/restauré	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 F15i - travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive		
Contrat Natura 2000 F11 - chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable		
Contrat Natura 2000 F03i - mise en œuvre de régénérations dirigées		
Contrat Natura 2000 F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production		
Contrat Natura 2000 F16 - prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
FO 3	Reconversion de boisements résineux vers des boisements spontanés	

FICHE ACTION AGR01 – Lutter contre la déprise agricole et l'abandon des pratiques pastorales du site

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	LUTTER CONTRE LA DEPRISE AGRICOLES ET L'ABANDON DES PRATIQUES PASTORALES SUR LE SITE ODD 1 - Préservation et amélioration des habitats naturels d'intérêt communautaire	ACTION AGR01
		PRIORITE 1
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096)	
HABITATS CONCERNES	Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*, (6230) Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae) (6410), Prairies de fauche de basse altitude (6510), Buttes des tourbières hautes (7110), Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Favoriser, maintenir et encourager les pratiques agropastorales	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Le diagnostic socio-économique du site met en évidence une baisse du nombre d'exploitants agricoles ainsi qu'un vieillissement de cette population. Même si la SAU n'a pas baissé significativement en 20 ans, du fait d'une reprise des parcelles par les exploitants restants et donc d'un agrandissement des exploitations, la classe d'âge des agriculteurs restant sur le site est vieillissante. Le maintien de l'activité pastorale sur le site étant essentiel pour maintenir les habitats d'intérêt communautaire (notamment les milieux humides et, par conséquent, les milieux ouverts concernés), il est donc nécessaire d'anticiper et de lutter contre la déprise agricole qui se dessine sur ce site Natura 2000 en accompagnant les cédants dans leurs projets.		
PREALABLE		
Réalisation d'un diagnostic socio-économique et agricole du site centré sur l'activité agricole et notamment pastorale.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Mobilisation des élus du territoire		
Identification des agriculteurs du site, leur activité, la taille de leur exploitation et l'impact de leur activité sur la conservation des HIC		
Echanges avec les exploitants sur l'avenir de leur exploitation: abandon, reprise prévue/voulue, etc.		
Accompagnement des cédants dans leur projet et faire connaître les transmissions multiples, le cas échéant.		
Identification d'un repreneur possible (par exemple via programme du PNRHL)		
Mobilisation des partenaires pouvant accompagner les cédants : ADEART, chambre d'agriculture, Terre de lien, etc.		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		
Maîtrise d'ouvrage	Agriculteurs, propriétaires et leurs ayants-droits	
Partenaires concernés	/	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou exploitants agricoles, échanges réguliers et accompagnement	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'exploitants, nombre d'installations, nombre d'agrandissement d'exploitation, évolution de la SAU	
	Qualitatif : Maintien ou amélioration des habitats et de leur état de conservation par le pastoralisme notamment	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Mesures agroenvironnementales		
Animation du site		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		

FICHE ACTION ESP01 – Maintien d’arbres sénescents à fort intérêt écologique et création d’une trame de vieux bois

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	Maintien d’arbres sénescents à fort intérêt écologique et création d’une trame de vieux bois ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d’espèces d’intérêt communautaire	ACTION ESP01
		PRIORITE 2
HABITATS CONCERNES	Hêtraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'lf (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun*(91EO)	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083), Rosalie des Alpes (1087)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Conservation des espèces d’intérêt communautaire	
JUSTIFICATION DE L’ACTION		
Boisé à près de 60%, le site des Tourbières du Margnès abrite des arbres exceptionnels dont l’enjeu écologique est très fort pour la conservation des espèces liées à ces milieux (chiroptères forestiers et insectes saproxylophages essentiellement). Le maintien des arbres à cavités et sénescents est une nécessité pour maintenir les habitats de ces espèces. En effet, les habitats forestiers qui correspondent à ces enjeux sont en diminution sur le site et concernent les vieilles forêts. On définit une "vieille forêt" comme étant une forêt ayant une continuité de sa couverture forestière depuis (a minima) les cartes Napoléoniennes, et dont les arbres ont atteint ou dépassé le stade de sénescence. Ainsi, mettre en place une trame de vieux bois où on laisserait opérer un vieillissement naturel des zones forestières (par des îlots de sénescence notamment), permettrait, en plus de créer un corridor écologique induisant un brassage des populations de coléoptères saproxylophages, une extension des capacités d'accueil des habitats forestiers favorables aux chiroptères.		
PREALABLE		
Etudes et diagnostics forestiers et naturalistes		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L’ACTION		
Identification des arbres à cavités en faveur des chiroptères et/ou favorable aux coléoptères saproxylophages		
Marquage des arbres à maintenir. Essayer de les maintenir en place au moins 30 ans (renouveler les marquages si nécessaire)		
Encourager la mise en place d’une trame de vieux bois en gardant des boisements de vieilles forêts (îlots de sénescence, vieux individus, etc.)		
Laisser la végétation naturelle s’exprimer dans ces zones		
Travailler avec les gestionnaires forestiers sur la définition d’une stratégie de trame de vieux bois et/ou d’arbres sénescents		
Encourager à la mise en place de Plan Simple de Gestion sur les forêts privées, prenant en compte ces enjeux écologiques		
Toute autre opération concourant à l’atteinte des objectifs de l’action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	Maintien d'arbres sénescents à fort intérêt écologique et création d'une trame de vieux bois ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire	ACTION ESP01 PRIORITE 2
RECOMMANDATIONS GENERALES		
Attention aux localisations choisies : ne pas prendre des zones proches de sentiers, de routes très fréquentées ou de zones de loisirs		
Maitrise d'ouvrage	Propriétaires forestiers publics et/ou privés et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, ONF, CRPF, coopératives forestières	
Partenaires concernés	ONF, CRPF, CNPF, OFB, CEN Occitanie, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, FDC81, autres structures forestières, etc.	
Animation	RDV avec les propriétaires et/ou gestionnaires. Réunions de sensibilisation et de concertation, accompagnement terrain pour identification, suivi de la mise en place des interventions, accompagnement à la contractualisation le cas échéant, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombres d'arbres maintenus par marquage, nombre de Plans Simples de Gestion prenant en compte les enjeux écologiques, nombre de documents d'aménagements des forêts publiques prenant en compte les enjeux écologiques	
	Qualitatif : Surface de parcelles engagées/concernées, maintien des arbres sénescents et/ou à cavités, existence d'un corridor de vieux bois, amélioration des habitats d'espèces	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 F12i - dispositif favorisant le développement de bois sénescents		
Mise en place d'Obligations Réelles Environnementales (ORE)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
FO 1	Création d'îlots de sénescence	
FO 3	Reconversion de boisements résineux vers des boisements spontanés	

FICHE ACTION ESP02 – Conservation et restauration des habitats d'espèces en lien avec le bâti

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	CONSERVATION ET RESTAURATION DES HABITATS D'ESPECES EN LIEN AVEC LE BÂTI	ACTION ESP02
	ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire	PRIORITE 2
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303)	
HABITATS CONCERNES	/	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Conservation ou restauration des espèces d'intérêt communautaire, de leurs habitats et des éléments paysagers dont ils dépendent	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les bâtiments et ouvrages d'arts jouent un rôle important dans l'accueil de certaines espèces de chiroptères sur le site. Cette action vise donc au maintien, à la création ou à la restauration de gîtes en bâti, et à prise en compte des chauves-souris dans les projets de rénovation des bâtiments ou ouvrages d'arts du site. Cela peut passer par la restauration de toitures, la création de chiroptières, la mise en défens de bâtiments, l'installation de dispositifs permettant le passage des chauves-souris mais empêchant celui des espèces indésirables, etc.		
PRELABLE		
Etude naturaliste et recensement des bâtis intéressants		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Recherche de réseau de gîtes en bâti occupé et/ou favorable sur le site, sous les ouvrages d'art également		
Maintien du caractère favorable des bâtis du site		
Limitation de l'utilisation de produits nocifs pour le traitement des boiseries		
Mise en relation de chiroptérologues, propriétaires de bâti et acteurs de l'aménagement du territoire		
Conservation ou restauration de gîtes bâtis		
Pose de gîtes artificiels sur les bâtiments et ouvrage d'art du site		
Sécurisation foncière des gîtes bâtis occupés connus lorsque cela est possible (acquisition foncière par les partenaires, conventionnement, etc.)		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention de leur impact sur les enjeux du site		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	CONSERVATION ET RESTAURATION DES HABITATS D'ESPECES EN LIEN AVEC LE BÂTI ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire	ACTION ESP02
PRIORITE 2		
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable des interventions sur les espèces et habitats à enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste préalable - Interventions réalisées en fonction de la période du cycle de vie des espèces considérées (par exemple été pour un gîte d'hibernation, hiver pour un gîte de reproduction) - Adaptation des aménagements en fonction des exigences des espèces visées 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires et leurs ayants-droits, naturalistes, etc.	
Partenaires concernés	CEN Occitanie, PNR du Haut-Languedoc, Département du Tarn, FDC81, communes du site, ONF, autres structures, etc.	
Animation	Réunions de sensibilisation et de concertation, démarches auprès des propriétaires, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatif : Nombre de sites/bâtiments aménagés	
	Qualitatif : Etat des colonies de chiroptères anciennes et nouvelles	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 N23Pi - aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site		
Contrat Natura 2000 N24Pi - travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès		
Contrat Natura 2000 N27Pi - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
BAT 1	Accompagnement de travaux dans des bâtiments pour l'accueil des chauves-souris	

FICHE ACTION ESP03 – Conservation et restauration des corridors écologiques

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	CONSERVATION ET RESTAURATION DES CORRIDORS ECOLOGIQUES ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire	ACTION ESP03
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sabloneuses (3110), Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-nanojunceteae (3130), Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260), Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*, (6230) Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae) (6410), Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à Alpin (6430) Prairies de fauche de basse altitude (6510), Buttes des tourbières hautes (7110), Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150) Hetraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun* (91E0)	
ESPECES CONCERNES	Grand Murin (1324), Minoptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Loutre d'Europe (1355), Damier de la Succise (1065), Rosalie des Alpes (1087), Grand Capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Conservation ou restauration des espèces d'intérêt communautaire, de leurs habitats et des éléments paysagers dont ils dépendent	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
<p>Les lisières, les haies, les ripisylves, les alignements d'arbres, les fossés et les cours d'eau, sont des éléments linéaires fixes du paysage. Ils constituent les corridors écologiques nécessaires au déplacement des espèces du site mais sont également nécessaires à l'alimentation et au gîte de certaines d'entre-elles.</p> <p>L'action propose de mettre en œuvre des opérations de réhabilitation ou de maintien de ces corridors écologiques en faveur des espèces d'intérêt communautaire qu'ils accueillent.</p>		
PREALABLE		
Etude naturaliste et recensement des corridors intéressants		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Amélioration de l'étagement des lisières		
Renforcement des effets de transitions entre les ligneux et la strate herbacée		
Cartographie des haies, alignements d'arbres et éléments fixes du site ainsi que leur état de conservation		
Entretien ou restauration de haies et lisières		
Plantation de haies ou d'alignements d'arbres avec des essences locales		
Protection des berges par la restauration de la ripisylve		
Entretien des fossés		
Neutralisation de drains pour freiner les écoulements et créer des conditions de micro-mares favorisant les habitats de tourbières hygrophiles par exemple		
Travaux de restauration du fonctionnement hydrique et de la continuité écologique des cours d'eau		
Travaux d'entretien et de création de mares		
Etudes avant, pendant et/ou après intervention de leur impact sur les enjeux du site		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	CONSERVATION ET RESTAURATION DES CORRIDORS ECOLOGIQUES ODD 2 - Préservation et amélioration des populations d'espèces d'intérêt communautaire	ACTION ESP03 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable des interventions sur les espèces et habitats à enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic naturaliste et/ou forestier et/ou agricole préalable aux interventions - Travaux pendant la période la moins néfaste aux enjeux de biodiversité locaux - Réalisation des travaux d'entretien pendant la période du 01 septembre au 15 mars (afin d'éviter l'impact durant la période de floraison au printemps et de fructification à l'été de la flore du site, notamment celle faisant partie du HIC cité ci-dessus ainsi que de la faune associée, en particulier l'entomofaune et l'avifaune) - Pour la plantation et l'entretien des haies : mise en place de protections contre la faune sauvage, espacer les plants de 1m, adapter le matériel à l'intervention (éviter l'épaveuse lors de l'entretien, etc.), plantation en hiver avec des essences locales et mise en place de paillage (éviter le plastique, privilégier les répulsifs et le paillage naturel). - Pour la plantation d'arbres : favoriser la régénération naturelle assistée, espacer les arbres de 6 à 8m, plantation en hiver avec des essences locales 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, agriculteurs, gestionnaires de milieux humides, syndicats de rivière, naturalistes, etc.	
Partenaires concernés	CEN Occitanie, CBN Midi-Pyrénées, PNR du Haut-Languedoc, CA 81, ONF, CRPF, CNPF, Département du Tarn, FDC81, autres structures, etc.	
Animation	Réunions de sensibilisation et de concertation, démarches auprès des propriétaires, groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, etc.	
Type d'aide	Contractuelle / Exonération	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de sites engagés, nombre de corridors conservés ou restaurés	
	Qualitatifs : Surfaces et/ou linéaires engagés, analyse de l'évolution de la fréquentation des corridors par les espèces d'intérêt communautaire	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 N06R - chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers		
N06Pi - réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets		
N09Pi - création ou rétablissement de mares ou d'étangs		
N09R - entretien de mares ou d'étangs		
F06i - création ou rétablissement de mares ou d'étangs forestiers		
F06i - chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles		
N11Pi - restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles		
Contrat Natura 2000 N16Pi - chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive		
Contrat Natura 2000 N11R - entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles		
Contrat Natura 2000 N12 Pi et Ri - curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides		
F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Mesures agroenvironnementales et climatiques (notamment les mesures relatives à l'entretien des infrastructures agroécologiques)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
HAIE 1	Entretien des haies, lisières et des arbres isolés	

FICHE ACTION AC01 – Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LES HABITATS D'ESPECES ODD 3 - Amélioration des connaissances du site	AC01
		PRIORITE 1
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Minioptère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096), Grand Capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083), Rosalie des Alpes (1087)	
HABITATS CONCERNES	/	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire, les habitats d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Les populations d'EIC ont été peu suivies et étudiées ces dernières années sur le site. Afin de mettre en oeuvre des actions de conservation et/ou de restauration efficaces, il est nécessaire de bien connaître les populations présentes, les localisations des gîtes, habitats favorables ou avérés, l'état de conservation de ces espèces ainsi que leur évolution sur le site. Cette action vise ainsi à améliorer nos connaissances et à suivre les populations déjà connues. Cela permet également d'assurer une continuité avec le diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du DOCOB.		
PREALABLE		
Lien avec les études précédentes - assurer une continuité des données		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Rédaction de protocoles pour la bonne conduite des recherches et suivis		
Réalisation de suivi courant des espèces du site (localisation, habitats et évolution des populations/habitats et de leur état de conservation) et améliorer les données connues		
Engagement d'un suivi écologique plus poussé des espèces à enjeu fort et très fort		
Recherche sur le site les espèces d'intérêt communautaire et/ou les habitats favorables (potentialité d'accueil du site) qui y sont potentiellement présents et jamais recherchés		
Evaluation de l'impact des modifications de l'environnement sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats		
Evaluation de l'impact de projets locaux sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats		
Utilisation et mise à jour de la base de données et de l'atlas cartographique des espèces d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LES HABITATS D'ESPECES ODD 3 - Amélioration des connaissances du site	AC01 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable de l'action sur les espèces du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect strict des recommandations nationales en matière de suivi des espèces sensibles - Décision ou non du partage des données sur les espèces sensibles réalisé au cas par cas et en concertation - Selon les cas de figure, utilisation des protocoles de suivi établis au niveau national ou régional, ou si nécessaire adaptation en concertation de ces protocoles au contexte local, voire élaboration d'une stratégie de suivi propre - Libre accès possible au site Natura 2000 (parcelles privées : suivant l'accord des propriétaires) et à ses données pour des études et suivis externes (notamment scientifiques), en respectant le principe de partage mutuel des données obtenues 		
Maîtrise d'ouvrage	PNR du Haut-Languedoc, structures naturalistes, etc.	
Partenaires concernés	Structures naturalistes	
Animation	Groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, prestations, suivi en régie de certaines espèces, etc.	
Type d'aide	/	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatif : Nombre de suivis et d'études réalisés	
	Qualitatif : Réalisation et mise en œuvre des protocoles de suivi, état de conservation, amélioration des connaissances du site	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
SUIVI 3	Suivi du Damier de la Succise	
SUIVI 4	Suivi des chauves-souris	
SUIVI 5	Suivi de la loutre	
SUIVI 6	Suivi de de l'écrevisses à pieds blancs	
SUIVI 7	Suivi de la lamproie de Planer	
SUIVI 4	Suivi des chauves-souris	

FICHE ACTION AC02 – Améliorer les connaissances sur les habitats d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LEURS FONCTIONNALITES ODD 3 - Amélioration des connaissances du site	AC02
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae) (3110), Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea (3130), Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260), Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses à Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230), Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410), Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430), Prairies de fauche de basse altitude (6510), Buttes des tourbières hautes (7110)*, Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150), Végétation des dalles rocheuses siliceuses (8230), Hetraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91EO)*	
ESPECES CONCERNEES	/	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire, les habitats d'intérêt communautaire et leurs fonctionnalités	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
<p>Cette action vise à étudier la localisation et l'évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site. Ces suivis permettront de mieux connaître ces habitats, de quantifier leur évolution positive ou de repérer les éventuelles évolutions négatives, identifier plus précisément leurs causes et ainsi mieux cibler les actions à mettre en place. Ils permettront aussi de réaliser le plus finement possible l'accompagnement des projets locaux, en fournissant une répartition la plus précise possible des enjeux du site.</p> <p style="text-align: center;">Cette action permettra aussi d'assurer une continuité avec le diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du DOCOB</p>		
PREALABLE		
Lien avec les études précédentes - assurer une continuité des données		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Hiérarchiser les habitats d'intérêt communautaire à rechercher sur le site et à suivre		
Rédiger les protocoles pour la bonne conduite des recherches et suivis		
Réaliser le suivi courant des habitats d'intérêt communautaire du site (localisation, évolution et état de conservation)		
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement des divers habitats (fonctionnement hydrologique, dynamique d'évolution, etc)		
Engager un suivi écologique précis des habitats d'intérêt communautaire à enjeu fort et très fort		
Préciser sur le site la répartition de certains habitats d'intérêt communautaire très localisés et ponctuels		
Evaluer l'impact de modifications de l'environnement ou de certaines pratiques sur les habitats d'intérêt communautaire		
Evaluer l'impact de projets locaux sur les habitats d'intérêt communautaire		
Utiliser et mettre à jour la base de données et l'atlas cartographique des habitats d'intérêt communautaire		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET LEURS FONCTIONNALITES ODD 3 - Amélioration des connaissances du site	AC02 PRIORITE 1
RECOMMANDATIONS GENERALES		
<p>Ces recommandations visent à accroître l'impact favorable de l'action sur les habitats d'intérêt communautaire du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect strict des recommandations nationales en matière de suivi des habitats d'intérêt communautaire sensibles - Décision ou non du partage des données sur les habitats d'intérêt communautaire sensibles réalisé au cas par cas et en concertation - Selon les cas de figure, utilisation des protocoles de suivi établis au niveau national ou régional, ou si nécessaire adaptation en concertation de ces protocoles au contexte local, voire élaboration d'une stratégie de suivi propre - Libre accès possible au site et à ses données pour des études et suivis externes (notamment scientifiques), en respectant le principe de partage mutuel des données obtenues 		
Maîtrise d'ouvrage	Propriétaires et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, agriculteurs, gestionnaires de milieux humides, syndicats de rivière et de bassin versant, naturalistes, etc.	
Partenaires concernés	CBN Midi-Pyrénées, CEN Occitanie, SMBA, CA81, ONF, OFB, FDPMA81, FDC81, etc.	
Animation	Groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, prestations, suivi en régie de certaines espèces, etc.	
Type d'aide	/	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatif : Nombre de suivis et d'études réalisés	
	Qualitatifs : Réalisation et mise en œuvre des protocoles de suivi, état de conservation, amélioration des connaissances du site	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
SUIVI 1	Tableau de bord de l'usage des tourbières	
SUIVI 2	Suivi des habitats rares de tourbières	

FICHE ACTION AC03 – Améliorer les connaissances sur les usages du site

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES USAGES DU SITE ODD 3 - Amélioration des connaissances du site	AC03
		PRIORITE 3
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae) (3110) , Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea (3130) , Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) , Landes sèches européennes (4030) , Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230) , Prairies à Molinia su sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410) , Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) , Prairies de fauche de basse altitude (6510) , Buttes des tourbières hautes (7110)* , Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140) , Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150) , Végétation des dalles rocheuses siliceuses (8230) , Hêtre atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120) , Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91EO)*	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324) , Minioptère de Schreibers (1310) , Murin à oreilles échancrées (1321) , Murin de Bechstein (1323) , Barbastelle d'Europe (1308) , Grand rhinolophe (1304) , Petit rhinolophe (1303) , Damier de la Succise (1065) , Écrevisse à pattes blanche (1092) , Lamproie de Planer (1096) , Grand Capricorne (1088) , Lucane Cerf-volant (1083) , Rosalie des Alpes (1087)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Améliorer les connaissances sur les usages du site	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
<p>Cette action vise à étudier l'évolution des activités sur le site et des usages qui s'y pratiquent : agriculture, sylviculture, chasse, pêche, tourisme, activités de pleine nature, etc. Ces suivis permettront d'identifier les zones sensibles aux impacts de ces activités en croisant les usages avec les enjeux du site. Ils seront également engagés sur les secteurs ayant bénéficié d'interventions en lien avec ces usages.</p> <p style="text-align: center;">Cette action permettra aussi d'assurer une continuité avec le diagnostic réalisé dans le cadre de la révision du DOCOB</p>		
PREALABLE		
Lien avec les études précédentes - assurer une continuité des données		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Identification des différents usagers du site et maintenir un lien constant avec eux (animation territoriale)		
Réalisation d'un suivi cartographique des usages		
Identification des zones sensibles aux usages du site (surfréquentation, piétinement, etc.)		
Identification des moyens d'action sur les usages du site ayant un impact négatif sur ses enjeux (balisage, panneauage, etc.)		
Suivi de l'évolution de la sensibilité de ces zones		
Suivi de l'évolution qualitative (évolution des pratiques agricoles, forestières, nouvelles pratiques de sport de plein air, etc.)		
Suivi de l'évolution quantitative (nombre d'activités de pleine nature recensées par an, nombre d'agriculteurs, etc.)		
Identification des usages du site ayant un impact positif sur les enjeux du site et les encourager et/ou les pérenniser (pâturage extensif, etc.)		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LES USAGES DU SITE ODD 3 - Amélioration des connaissances du site		AC03
			PRIORITE 3
Maîtrise d'ouvrage	Agriculteurs, propriétaires et gestionnaires forestiers, fédérations de chasse et de pêche, acteurs du tourisme et des activités de pleine nature, syndicats de rivières, Département du Tam, etc.		
Partenaires concernés	Agriculteurs, propriétaires et gestionnaires forestiers, fédérations de chasse et de pêche, acteurs du tourisme et des activités de pleine nature, syndicats de rivières, structures naturalistes, etc.		
Animation	Groupes de travaux thématiques, suivi de la mise en place des interventions, prestations, suivi en régie de certaines espèces, etc.		
Type d'aide	/		
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre d'usages identifiés, nombre de zones sensibles identifiées, nombre d'usages où les connaissances se sont améliorées, etc.		
	Qualitatif : Identification et amélioration des connaissances sur le site		
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES			
Opérations			
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)			
Animation du site			
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB			
Code action	Nom de l'action		
ANIMA 1	Les expertises et accompagnement préalable aux actions		
ANIMA 2	Animation foncière		

FICHE ACTION SEN01 – Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du site

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DU SITE ODD 4 - Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site	SEN01
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae) (3110), Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea (3130), Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260), Landes sèches européennes (4030), Formations herbeuses à Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230), Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410), Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430), Prairies de fauche de basse altitude (6510), Buttes des tourbières hautes (7110)*, Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150), Végétation des dalles rocheuses siliceuses (8230), Hetraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120), Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0)*	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324), Miniotère de Schreibers (1310), Murin à oreilles échancrées (1321), Murin de Bechstein (1323), Barbastelle d'Europe (1308), Grand rhinolophe (1304), Petit rhinolophe (1303), Damier de la Succise (1065), Écrevisse à pattes blanche (1092), Lamproie de Planer (1096), Grand Capricorne (1088), Lucane Cerf-volant (1083), Rosalie des Alpes (1087)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Cette action vise à informer les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires, gestionnaires forestiers, chasseurs, pêcheurs, élus, etc.) de l'existence et du fonctionnement de Natura 2000, du site et de ses enjeux (espèces d'intérêt communautaire, habitats d'espèces, habitats d'intérêt communautaire), et de la manière d'y adapter leurs pratiques. Il s'agit également d'informer sur les outils mobilisables par ces acteurs locaux pour parvenir à intégrer les enjeux de biodiversité à leurs pratiques et/ou projet.		
PREALABLE		
Lien avec les études précédentes - assurer une continuité des données		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Travailler en lien plus étroit avec les acteurs locaux et les porteurs de projets afin d'être bien identifié sur le territoire et mettre en place un lien de travail régulier		
Organisation de groupes de travail thématiques sur l'adéquation entre les activités des acteurs locaux et la préservation des espèces et habitats remarquables du site, définis selon les besoins et les sujets qui doivent être abordés au fur et à mesure de la mise en œuvre du document d'objectifs.		
Organisation des journées de formation sur les bonnes pratiques à destination des acteurs locaux, définies en fonction des besoins afin de faciliter l'intégration de ces pratiques dans les usages		
Mise en place d'un partenariat avec des acteurs locaux clés (chambre d'agriculture, CNPF, OFB, etc.) afin d'intégrer ces thématiques au catalogue de formation et projets portés par ces partenaires		
Animation des sorties d'information et de sensibilisation		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DU SITE ODD 4 - Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site	SEN01
		PRIORITE 1
Maîtrise d'ouvrage	Elus, propriétaires et leurs ayants-droits, gestionnaires forestiers, agriculteurs, gestionnaires de milieux humides, syndicat de rivière, naturalistes, acteurs de la chasse, de la pêche et du tourisme, etc.	
Partenaires concernés	Communes et élus du site, communautés de communes, structures liées au tourisme et/ou aux activités de pleine nature, CA81, CPIE, ONF, CRPF, CBN Midi-Pyrénées, GEN Occitanie, SMBA, OFB, FDPPMA81, FDC81, etc.	
Animation	Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, etc.	
Type d'aide	/	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de groupes thématiques, nombre de formations, nombre de personnes sensibilisées	
	Qualitatifs : Diversité des publics sensibilisés, diversité des types de supports et des formats utilisés, diversité des interventions	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt		
Contrat Natura 2000 N26Pi - aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB		
Code action	Nom de l'action	
COM 1	Classeur d'accompagnement des contrats	
COM 2	Formation taille des arbres et gestion des haies	
COM 3	Formation aux méthodes adaptées pour la prophylaxie du bétail	
COM 4	Formation aux méthodes de clôtures actives	
COM 5	Manifestation d'initiation à la nature	
COM 6	Journal de liaison	

FICHE ACTION SEN02 – Sensibiliser le grand public aux enjeux du site

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DU SITE ODD 4 - Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site	SEN02 PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae) (3110) , Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea (3130) , Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) , Landes sèches européennes (4030) , Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230) , Prairies à Molinia su sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410) , Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiales et des étages montagnard à alpin (6430) , Prairies de fauche de basse altitude (6510) , Buttes des tourbières hautes (7110)* , Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140) , Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150) , Végétation des dalles rocheuses siliceuses (8230) , Hetraie atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120) , Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0)*	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324) , Minioptère de Schreibers (1310) , Murin à oreilles échancrées (1321) , Murin de Bechstein (1323) , Barbastelle d'Europe (1308) , Grand rhinolophe (1304) , Petit rhinolophe (1303) , Damier de la Succise (1065) , Écrevisse à pattes blanche (1092) , Lamproie de Planer (1096) , Grand Capricorne (1088) , Lucane Cerf-volant (1083) , Rosalie des Alpes (1087)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
L'existence et le fonctionnement de Natura 2000 est généralement peu connu du grand public. Cette action consiste à faire connaître Natura 2000 et plus particulièrement les enjeux du site des Tourbières du Margnès (espèces et habitats d'espèces, habitats d'intérêt communautaire, enjeux de conservation, etc.). Il s'agit également d'informer le grand public (habitants, public scolaire, touristes, randonneurs, etc.) sur les façons d'adapter leurs pratiques et/ou loisirs pour préserver ce site, mais également les outils à leur disposition pour devenir acteurs actifs et engagés pour la préservation du site Natura 2000.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Travailler en lien plus étroit avec les acteurs du tourisme et des activités de pleine nature		
Sensibilisation sur les dommages liés à la surfréquentation		
Sensibilisation sur les usages et les pratiques des activités liés à l'eau, en particulier sur les problématiques de pollution et de bon fonctionnement hydrologique du secteur		
Création de supports pédagogiques (dépliants, outils pédagogiques, guides, etc.) à destination du grand public et des scolaires		
Animation des sorties d'information et de sensibilisation		
Proposition et mise en place d'un balisage permettant de canaliser la fréquentation et d'alerter les usagers sur les enjeux du site		
Intégration aux plaquettes et aux outils de communication des informations et d'une communication visant à sensibiliser les usagers aux enjeux du site Natura 2000		
Développer les outils de communication numérique (site web, réseaux sociaux, newsletter, etc.) du site		
Etudes et frais d'expert		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DU SITE ODD 4 - Information et sensibilisation des acteurs locaux et du public sur les enjeux du site	SEN02 PRIORITE 1
Maîtrise d'ouvrage	CPIE, CEN Occitanie, SMBA, ONF, OFB, FDPPMA81, FDC81, communes du site, communautés de communes, structures liées au tourisme et/ou aux activités de pleine nature, etc.	
Partenaires concernés	Scolaires, habitants, visiteurs de passage, pratiquants de loisirs de pleine nature, etc.	
Animation	Réunions de sensibilisation et de concertation, groupes de travaux thématiques, animations pédagogiques, organisation et/ou participations à des évènements, etc.	
Type d'aide	/	
Indicateurs d'évaluation	Quantitatifs : Nombre de personnes sensibilisées, nombre de structures intervenues, nombre d'interventions	
	Qualitatifs : Diversité des publics sensibilisés, diversité des types de supports et des formats utilisés, diversité des interventions	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES		
Opérations		
Contrat Natura 2000 F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt		
Contrat Natura 2000 N26Pi - aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact		
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)		
Animation du site		

FICHE ACTION ANIM – Animer le Document d’Objectifs

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	ANIMER LE DOCOB ODD 5 - Animation du Document d’Objectifs	ANIM
		PRIORITE 1
HABITATS CONCERNES	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea Uniflorae) (3110) , Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes avec végétation des Littorelletea Uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea (3130) , Rivières des étages Planitiaire à Montagnard avec végétation du Ranunculion Fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) , Landes sèches européennes (4030) , Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* (6230) , Prairies à Molinia su sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) (6410) , Megaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiales et des étages montagnard à alpin (6430) , Prairies de fauche de basse altitude (6510) , Buttes des tourbières hautes (7110)* , Tourbière de transition et Tremblant à Carex rostrata et/ou Trèfle d'eau (7140) , Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion (7150) , Végétation des dalles rocheuses siliceuses (8230) , Hêtre atlantique acidiphile à sous-bois à Houx et parfois d'If (9120) , Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91EO)*	
ESPECES CONCERNEES	Grand Murin (1324) , Minioptère de Schreibers (1310) , Murin à oreilles échancrées (1321) , Murin de Bechstein (1323) , Barbastelle d'Europe (1308) , Grand rhinolophe (1304) , Petit rhinolophe (1303) , Damier de la Succise (1065) , Écrevisse à pattes blanche (1092) , Lamproie de Planer (1096) , Grand Capricorne (1088) , Lucane Cerf-volant (1083) , Rosalie des Alpes (1087)	
OBJECTIF OPERATIONNEL	Animer le DOCOB	
JUSTIFICATION DE L'ACTION		
Cette action concerne l'animation courante du site, par la mise en œuvre de toutes les actions prévues par le DOCOB, la gestion financière et administrative, la promotion de la charte Natura 2000, l'organisation des comités de pilotage, l'évaluation, la mise à jour et la révision du DOCOB, et toute autre mission concernant la gestion du site.		
DESCRIPTION DES MODALITES DE L'ACTION		
Coordination des actions des différentes structures, faire circuler l'information et favoriser les échanges entre toutes les structures ayant compétence sur le développement du site		
Veille sur le site - se tenir informé et prendre part aux projets émergents sur le site (réunions des partenaires, SAGE, Plans de gestions, aménagements, etc.) afin d'intégrer et de tenir compte des enjeux du site dans les différents documents de gestion des partenaires, documents d'urbanisme, etc.		
Gestion du suivi administratif et financier du site		
Organisation du comité de pilotage		
Accompagnement des porteurs de projets sur les évaluation des incidences		
Promotion de la charte Natura 2000 et assurer le suivi de ses signataires		
Mise à jour du Formulaire Standard de Données et de SIN2		
Organisation et/ou réalisation de la mise à jour ou l'évaluation du DOCOB		
Se former et assurer une veille bibliographique et réglementaire		
Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action		

«Tourbières du Margnès» ZSC FR7300946	ANIMER LE DOCOB ODD 5 - Animation du Document d'Objectifs		ANIM
Maîtrise d'ouvrage		Porteurs de projets et gestionnaires du site, PNR du Haut-Languedoc, DDT, DREAL, acteurs locaux, etc.	
Partenaires concernés		Ensemble des structures partenaires avec la structure animatrice, en lien avec le site Natura 2000 des Tourbières du Margnès	
Animation		Toutes les modalités citées précédemment	
Type d'aide		/	
Indicateurs d'évaluation		Quantitatifs : nombre d'évaluations des incidences, Comités de Pilotage et rapports d'activités annuels	
EXEMPLES D'OUTILS MOBILISABLES			
Opérations			
Autres fonds régionaux, nationaux et européens (fonds région Occitanie, FEDER, etc.)			
Animation du site			
FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES DANS L'ANCIEN DOCOB			
Code action	Nom de l'action		
ANIMA 1	Animation générale des actions		
ANIMA 3	Animation foncière		
COM 6	Journal de liaison		